



Clubs et Sociétés notoires d'autrefois

Victor Morin, LL.D., M.S.R.C.

Numéro 14, 1949

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1080126ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1080126ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)

1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Morin, V. (1949). Clubs et Sociétés notoires d'autrefois. *Les Cahiers des Dix*, (14), 187–222. <https://doi.org/10.7202/1080126ar>

Clubs et Sociétés notoires d'autrefois.

Par VICTOR MORIN, LL.D., M.S.R.C.

II

La plupart des clubs et sociétés dont nous avons fait la revue dans la première partie de cette étude se recrutaient parmi les disciples d'Epicure et c'est au glouglou des verres du *Beaver Club* que nous en avons clos la liste.

En passant du XVIII^e au XIX^e siècle, nous voyons les divertissements gastronomiques se muer graduellement en délassements sociaux, sportifs et littéraires, puis évoluer en organisations politiques. C'est à cette transformation que nous allons maintenant assister.

8.—THE GREYBEARDS CLUB (1794)

Singulière appellation que celle du *Club des Greybeards* fondé à Montréal en 1794; il se nommait ainsi, non pas du fait qu'on devait produire « menton gris » pour y être admis, mais parce que ses adeptes étançaient leur soif dans des chopes ventrues désignées sous ce nom et dont l'origine est assez curieuse.

On les appelait aussi *bellarmines* et leur étymologie se rattache aux polémiques du savant cardinal Bellarmin avec les Réformistes des Pays-Bas qu'il avait passablement malmenés à la fin du XVI^e siècle et au commencement du XVII^e : comme il portait toute sa barbe et qu'il était affligé d'une obésité remarquable, les Hollandais, grands buveurs de bière, se vengèrent en le caricaturant dans la fabrication d'énormes hanaps auxquels ils donnaient une forme corpulente sommée de la tête du cardinal qu'ils ornaient d'une copieuse barbe grise.

Les réunions de ce club se tenaient autour de tables bien garnies, avec un « greybeard », aussitôt rempli que vidé, en face de

chaque convive. Elles avaient lieu cinq fois par année, au restaurant Dillon, et le dîner commençait à trois heures et demie de relevée; on était tenu de siéger au moins jusqu'à la présentation de l'addition à huit heures et l'on se retirait . . . quand on pouvait.

Parmi les convives dont les noms sont parvenus jusqu'à nous, citons ceux du colonel John Campbell, du major Hughes, du juge Fraser et de James Morrison qui en était secrétaire.

De même que le *Club des Apôtres*, le *Beefsteak Club* et celui des *Barons* dont nous avons précédemment relaté la durée éphémère, le *Greybeards Club* s'est éteint prématurément.

Aucun d'eux n'avait le souffle du *Beaver Club*.

9.—THE BACHELORS CLUB (1795)

Ce Club de Célibataires semble avoir débuté au *Sullivan's Coffee House*, Place du Vieux Marché (aujourd'hui Place Royale) à Montréal, vers 1795 puisque, dans une vente de cet établissement au restaurateur Teasdale en 1796, Sullivan cédait à l'acquéreur « la clientèle du *Beaver Club*, du *Bachelors Club* et autres ». Mais lorsque le superbe hôtel *Mansion House* fut construit par l'honorable John Molson, en évocation du nom patronal de la résidence officielle du maire de Londres, sur l'emplacement de l'ancien palais des Intendants de la Nouvelle-France au coin des rues Saint-Paul et Saint-Victor, en 1815, le *Bachelors Club* s'empressa d'y déménager avec son riche mobilier qu'il perdit cependant lors de l'incendie de cet hôtel en 1821.

Le nom de ce club indique assez clairement que ses membres se recrutaient parmi les célibataires du sexe laid, car il ne pouvait s'agir d'une réunion de « bacheliers » à cette époque reculée; mais il ne s'ensuit pas qu'ils étaient réfractaires aux charmes des dames. Au contraire, les invitations qu'ils lançaient pour leurs bals dans le luxueux *Mansion House* étaient fort recherchées par les mamans de la société montréalaise qui avaient des demoiselles en disponibilité et, comme cet hôtel était agrémenté d'une belle terrasse ayant vue sur

le fleuve, l'endroit était idéal pour y ébaucher des idylles entre deux contredanses. Aussi les listes des membres du club devaient-elles se renouveler constamment par suite de la désertion des célibataires vers les régions éthérées du *conjungo*. Il est donc hors de question de citer des noms; toute la jeunesse dorée de l'époque y a passé.

La *Montreal Social Assembly* était un simple club de danse fondé sans doute pour consoler ceux qui devaient abandonner le *Bachelors Club* à raison de « juxtes nopces ». Il se réunissait également au *Mansion House*, mais sa présence fut fatale à ce superbe établissement, car, à la suite d'un bal donné le 16 mars 1821, les musiciens de l'orchestre, qui devaient suivre un corridor obscur en s'éclairant à la chandelle pour regagner leur vestiaire sous les combles, y mirent le feu, par inadvertance, et tout fut consumé !

Le plaisir de ces réunions où la jeunesse des deux sexes peut se rencontrer pour passer des heures agréables et esquisser des projets d'avenir, semble avoir été en butte à de multiples obstacles au cours du siècle dernier. Les prescriptions de l'Eglise empêchaient les catholiques de danser librement et les préoccupations politiques avaient préséance sur les manifestations de la vie sociale.

On peut ne guère comprendre cet état d'esprit en ce siècle où tout est changé. La jeunesse actuelle se préoccupe infiniment moins aujourd'hui des affaires du pays que des excentricités des vedettes de Hollywood, et les timides jouvencelles de nos jours avalent aussi intrépidement leurs coquetels dans les « cocktails lounges » des hôtels fashionables qu'elles aspirent la fumée de leurs cigarettes — en attendant qu'elles fument la pipe ! Oui, Madame, et pourquoi voudriez-vous leur interdire de lancer au nez d'un partenaire d'occasion la fumée de gentilles petites pipes peinturlurées aux nuances du carmin de leurs lèvres ou du henné de leurs ongles? Convenez que ce serait délicieusement chic . . . et tellement « futuriste »!

Mais si Montréal « la réprouvée » affichait une certaine licence à cette époque dans la gamme des délassements sociaux, il est

juste de dire que sa « bonne petite soeur », la vertueuse fille des plaines d'Abraham, était plus austère sous ce rapport. Deux exemples nous en fourniront la preuve :

10.—LE CLUB DES ANCIENS

Dans un charmant petit livre, léger comme le duvet d'un oisillon, mousseux comme un verre de bière blonde, et qui a pour titre *Voyage sentimental sur la rue Saint-Jean*, le docteur Hubert Larue nous promène à travers cette artère de Québec où le « beau monde » se donnait rendez-vous à cette époque pour exhiber ses toilettes et faire de l'oeil, de quatre heures à cinq de relevée. Mais il attire surtout notre attention sur la vénérable maison portant le No 84 de cette rue où le courtois et onctueux « Monsieur Hamel » offrait à sa clientèle, entre les années 1840 et 1865, un assortiment varié de livres, de chapelets, d'images saintes, d'ornements d'église et autres marchandises religieuses de choix, y compris les produits estimés de la Grande Chartreuse et du monastère des Bénédictins; il faut en effet songer que nos gouvernements paternels n'avaient pas encore inventé la Commission des Liqueurs au siècle dernier et qu'un flacon de ces élixirs sacrés ne coûtait que la bagatelle d'un dollar et vingt-cinq sous !

De même que, dans les villages, les rentiers se donnent rendez-vous au « magasin général » pour y discuter la politique et les événements du jour, ainsi les promeneurs de la rue Saint-Jean qui descendaient la colline de la vie, les uns portant encore allègrement beau, d'autres quelque peu courbés sous le poids de leurs dix ou quinze lustres, arrêtaient volontiers « chez Hamel » pour y potiner à leur aise.

Reprenant les récits du spirituel docteur Larue, sir James Le Moine nous a donné, dans son *Picturesque Quebec*, une description imagée de cette vénérable maison ornée de tableaux du peintre Légaré et nous dit qu'à force d'y voir toujours entrer les mêmes personnages séniles, on prit l'habitude de désigner le groupe et son pied à

terre sous le nom de *Club des Anciens*. Parmi les habitués de cette confrérie ouverte à tous passants, nous relevons les noms de François-Xavier Garneau, Georges-Barthélemy Faribault, Philippe Aubert de Gaspé, Henry Forsyth, John Fraser, Benjamin Lemoine, le major Lafleur, le capitaine Plinguet et autres dont la qualification d'*Anciens* évoque, en quelque sorte, l'idée de *Greybeards* québécois.

11.—LE CLUB DU QUADRILLE (1848)

Quant aux délassements chorégraphiques, l'élégante cité de Champlain n'avait rien à envier à sa cousine insulaire de Montréal; rien . . . sauf la tolérance religieuse ! Sir James Le Moine nous en fournit encore la preuve suivante dans ses *Maple Leaves* de 1906 en publiant un article de « Pedro »⁽¹⁾ sur ce divertissement mondain.

C'était en 1848 et l'autorité diocésaine de Québec, insensible aux abois des douairières qui avaient des filles à marier, venait de défendre les « danses vives », juste à la veille du carnaval; elle permettait cependant la « danse carrée » dont le *quadrille* était le prototype magistral, avec l'arrière pensée peut-être que les serrements de doigts dans la « chaîne des dames » ou les impressions échangées pendant les évolutions des couples de côté, conduiraient, tout aussi sûrement que les enlacements de taille, à la publication de bans aux environs de Pâques.

La « jeunesse dorée » de la capitale tint conciliabule sur les moyens à prendre pour ne pas faire ainsi commencer le carême au temps « des fêtes »; elle s'assura le patronage de dix dames de la haute société québécoise et fonda le *Club du Quadrille* dont les règlements contenaient les dispositions suivantes :

1° *Le groupe masculin sera limité à quinze membres.*

2° *Pour en conserver l'exclusivité, les membres ne pourront faire d'invitations parmi les résidents de la ville.*

(1) Autre pseudonyme à inscrire dans la liste de Francis-J. Audet et Gérard Malcheosse.

3° *Les rafraîchissements se limiteront aux gâteaux et aux vins; aucun souper ne sera servi.*

4° *Il y aura réunion tous les deuxièmes mercredis pendant la saison d'hiver, de huit heures à minuit.*

Avouons qu'on ne pouvait être plus raisonnable. Aussi le Ciel ne pouvait-il manquer de bénir une entreprise aussi sage; on en jugera par les succès dont furent couronnés les membres de ce club au cours de leurs carrières :

1. Napoléon Casault, devenu plus tard juge en chef;
2. Ulric-J. Tessier, devenu juge de la Cour d'Appel;
3. Jean Langlois, avocat, membre de la firme « Casault et Langlois »;
4. Philippe Huot, notaire (d'une jeunesse éternelle);
5. James Le Moine, étudiant en droit, devenu « Sir James »;
6. L.-G.-C. Fiset, étudiant en droit, devenu protonotaire;
7. Edouard Fiset, médecin, de la Faculté de Paris;
8. Olivier Fiset, frère des précédents, négociant prospère aux Indes Occidentales;
9. Charles de Martigny, médecin;
10. Samuel Buteau, médecin;
11. Amédée Duchesnay, arpenteur géomètre;
12. Louis Massue, avocat;
13. Philippe-Baby Casgrain, protonotaire;
14. Laurent Têtu, célibataire à l'aise;
15. Et le mystérieux « Pedro », auteur de l'article en question.

Mais on sait que, depuis toujours, une règle impitoyable veut que « les plus belles choses aient le pire destin »; aussi le *Club du Quadrille* a-t-il suivi le sort commun en ne durant que deux saisons !

12.—THE MONTREAL LIBRARY (1796)

On nous enseigne qu'il n'y avait pas de bibliothèques ouvertes au public en Nouvelle-France, mais qu'il s'y trouvait nombre d'in-

telle que les intellectuels qui possédaient de belles collections de livres ainsi qu'en font foi les inventaires rédigés par les tabellions de l'époque lors du règlement des successions de citoyens notables. Sous le régime français, la société canadienne se recrutait surtout parmi les fils de famille qui avaient reçu en France une éducation soignée et qui venaient dans ce pays nouveau en vue de s'y ouvrir une carrière nouvelle. Benjamin Sulte nous dit qu'il se trouvait environ 60,000 volumes en Nouvelle-France au moment de la capitulation de Montréal et nous voyons qu'au Séminaire de Québec les sciences étaient en honneur au point d'y publier, en 1775, des thèses de mathématiques soutenues publiquement par les élèves de cette institution.

D'autre part, les officiers et fonctionnaires anglais qui sont venus s'établir ou simplement passer au Canada après 1760 se distinguaient également par une belle culture, mais la rupture des relations avec la France eut pour effet de tarir la source d'approvisionnement francophone et les publications canadiennes étaient encore trop restreintes pour y suppléer. On a maintes fois rappelé cette anecdote savoureuse du couvent des Ursulines aux Trois-Rivières, où l'on ne possédait plus, dans les premières années du régime anglais, qu'un exemplaire d'une grammaire française dont la maîtresse de classe avait seule l'autorisation de tourner les pages afin de ne pas abîmer ce livre précieux !

Mais ce n'est pas ici le lieu de nous attarder à disserter sur cette question, ni de faire un relevé, même succinct, des bibliothèques canadiennes d'autrefois; cela nous conduirait trop loin et nous renvoyons le lecteur qui voudrait se renseigner plus à fond sur ce sujet à l'étude historique publiée par Aegidius Fauteux en 1916. Hâtons-nous plutôt de rappeler la fondation de nos premières bibliothèques publiques, abstraction faite de celles des institutions éducationnelles du pays qui ouvraient volontiers leurs portes à ceux qui voulaient s'y instruire.

La vénérable *Montreal Library Association* fut fondée en 1796 par un groupe de citoyens qui souscrivirent cent vingt actions de

\$50.00 chacune et la dotèrent de 8000 volumes dont un catalogue, publié en 1842, indique qu'il s'en trouvait un cinquième en langue française. Elle fut quelque peu nomade jusqu'à son installation dans la partie est du *Mansion House*, à l'angle des rues Saint-Paul et Saint-Victor (aujourd'hui occupé par le marché Bonsecours), mais elle avait l'ambition bien légitime de se mettre dans ses meubles; aussi obtenait-elle en 1819 un acte de la Législature du Bas-Canada qui la constituait en corporation sous le nom de *Compagnie des Propriétaires de la Bibliothèque* et qui lui octroyait un lot de 50 pieds sur 89 à prendre dans l'angle nord-ouest du terrain occupé par le Palais de Justice, à condition d'y ériger un édifice sous un délai de cinq ans. Parmi les promoteurs de cette institution, nous relevons les noms de John Boston, Jean Bouthillier, James-McGill Desrivières, François-Antoine Larocque, P.-D. Debartzch, Saveuse de Beaujeu, Henry Griffin, sir John Johnson, Louis Guy, Jean-Marie Mondelet, William McGillivray, L.-J. Papineau, Louis Perrault, F.-A. Quesnel, Stephen Sewell et une vingtaine d'autres citoyens notables de langues française et anglaise.

Ce projet n'ayant pu se réaliser dans le délai requis, un premier sursis de 5 ans lui fut accordé en 1824 et un second en 1829 aux termes duquel on lui donna l'autorisation d'ouvrir aussi une salle de lecture et un musée d'histoire naturelle; on permit de plus aux propriétaires de la compagnie et à leurs héritiers de se rendre acquéreurs d'une part chacun dans cette entreprise moyennant un versement de £ 12-10-0 dans les douze mois d'un avis public à donner dans les journaux.

Entre temps, le *Mansion House* était détruit par l'incendie en 1821 mais la compagnie ayant réussi à sauver les livres de sa bibliothèque, trouva refuge dans l'ancienne chapelle méthodiste de la rue Saint-Sulpice avec la salle de lecture du *News Room and Exchange*. Elle semble s'en être si bien trouvé qu'elle renonçait à son projet de construction et séjournait à cet endroit jusqu'en 1837 alors qu'elle

fut accueillie dans l'édifice de la Société d'Histoire Naturelle, sur la petite rue Saint-Jacques.

Les rayons ainsi dégarnis de la *News Room* furent bientôt remplis par la *Mercantile Library Association* fondée dans ce même édifice en 1840 et qui déménageait au marché Sainte-Anne trois ans plus tard. Cette nouvelle institution disposait de puissantes ressources, car elle achetait la *Montreal Library* en 1844 mais elle se voyait obligée de déguerpir aussitôt car le Gouvernement canadien louait cet édifice la même année pour y tenir ses séances du Parlement et y installer sa précieuse bibliothèque réunie à grande peine par Georges-B. Faribault mais qui y fut détruite par les émeutiers de 1849. La *Mercantile Library* se mit dans ses meubles sur la rue Saint-Jacques, entre les rues McGill et Saint-Michel, en 1866, dans un bel édifice marqué de ses initiales et, six ans plus tard, elle se fusionnait avec l'*Institut Fraser* fondé en 1870.

Il semble que la vieille chapelle méthodiste était destinée à servir d'asile aux bibliothèques. Outre celles que nous venons de mentionner, l'*Oeuvre des Bons Livres*, fondée en 1844, et le *Cabinet de Lecture paroissial* qui lui succéda en 1857 s'y installèrent dès que les Messieurs de Saint-Sulpice en eurent fait l'acquisition. On y vit accourir la population de langue française de Montréal désireuse d'y entendre des conférences plus « orthodoxes » que celles de l'*Institut Canadien* à cette époque et, pour leur donner plus de diffusion, on fonda l'*Echo du Cabinet de Lecture paroissial* dont le premier numéro parut le 1er janvier 1859 et qui vécut quinze ans.

Il fallut bientôt songer à s'agrandir. Toujours prêts à répondre au besoin du peuple, les Messieurs de Saint-Sulpice construisirent un bel édifice au coin nord des rues Notre-Dame et Saint-François-Xavier, avec bureaux d'affaires au rez-de-chaussée, bibliothèque, logement de gardien et bureaux au premier étage, et grande salle de spectacle au second. L'inauguration en fut faite en 1860 et la vieille chapelle méthodiste fut démolie en même temps.

Quand la clientèle du *Cabinet de Lecture* se mit à essaimer par la construction graduelle des habitations vers la périphérie, le *Cercle Ville-Marie*, fondé en 1885, continua l'oeuvre au même endroit jusqu'à la démolition de cette bâtisse et son remplacement par le phalanstère professionnel et financier maintenant désigné sous le nom de *Transportation Building*. Rivalisant avec le progrès, les Messieurs de Saint-Sulpice construisirent alors la bibliothèque encore connue de leur nom sur la rue Saint-Denis (mais récemment cédée au Gouvernement provincial de Québec) et y transportèrent les livres du *Cabinet de Lecture* avec nombre d'autres dont ils l'enrichirent.

Le mouvement étant en plein essor, l'heure était venue de réaliser enfin le rêve des bibliophiles, des chercheurs, des écrivains et des lecteurs petits et grands, en fondant à Montréal une bibliothèque digne de la métropole du Canada. Elu au Conseil de Ville en 1910, l'auteur de ces pages s'était aussitôt constitué champion de la construction et de l'aménagement, mais surtout de l'approvisionnement, d'une véritable *Bibliothèque publique*. Nous possédions bien, depuis quelques années, un embryon de quelques cents « livres techniques » destinés aux ouvriers et logés tout d'abord dans une pièce du Monument National et ensuite à l'Ecole Technique, mais l'autorité religieuse redoutait tellement d'y voir s'y infiltrer des oeuvres de littérature malsaine qu'elle s'opposait en principe à une liberté qui eût pu dégénérer en licence sous ce rapport.

Les succès enregistrés par la superbe bibliothèque Saint-Sulpice où Aegidius Fauteux s'était avéré maître conservateur et censeur en même temps, finirent cependant par déterminer un changement d'opinion en haut lieu ecclésiastique et l'opposition disciplinaire au principe d'une fondation laïque finit par se relâcher. Il restait encore à surmonter l'obstacle de l'emplacement de l'édifice que nombre d'échevins voulaient placer, chacun dans son quartier, en vue de soigner sa popularité mais, ici encore, on finit par céder aux plus tenaces afin de ne pas compromettre plus longtemps l'exécution du projet

et la *Bibliothèque Municipale de Montréal* fut construite en 1915 sur la rue Sherbrooke, entre les rues Montcalm et Beaudry, en face du parc Lafontaine.

Une fois cette question entamée, nous constatons combien il est difficile de la clore sans signaler au moins les nombreuses institutions, laïques ou cléricales, qui ont fait épanouir la culture intellectuelle en notre pays par la fondation de bibliothèques et de cercles littéraires. Outre ceux que nous avons déjà indiqués, signalons tout particulièrement la *Bibliothèque du Barreau* et celle du *Mechanics Institute*, toutes deux inaugurées en 1828, celles de l'*Ecole Normale Jacques-Cartier* en 1857 et de l'*Union Catholique* en 1858, le *Cercle Littéraire de Ville-Marie* en 1857, l'*Ecole Littéraire du Château de Ramezay* en 1892, la *St. James Literary Society* en 1898 et les divers groupes régionaux de l'*Alliance Française* et des *Canadian Clubs*. Nos lecteurs comprendront facilement qu'il est impossible d'en faire une revue satisfaisante, surtout depuis que ces institutions ont pris un si grand essor en notre pays.

Nous croyons cependant intéressant d'ouvrir ici une parenthèse afin de fixer pour la postérité, en matière d'initiative entreprise pour l'établissement d'une bibliothèque à Montréal, l'existence d'une figure unique dans l'histoire, non seulement de notre pays, mais de l'univers entier. Ce n'est plus d'un club, ni d'une société qu'il s'agit cette fois; c'est d'une *Institution* toute entière et cet organisme composite se résumait à un seul personnage : *Alexandre Vattemare* !

Ventriloque, metteur en scène, artiste dramatique, diplomate, conférencier, bibliophile, archéologue, naturaliste, agioteur, numismate, etc., Vattemare était tout cela, sans compter de multiples autres activités. Né à Paris le 8 novembre 1797, son champ d'action s'étendait à tous les pays d'Europe et d'Amérique. L'Allemagne a frappé une médaille en son honneur; venu tout naturellement aux Etats-Unis en 1837, il remue successivement New-York, Washington, Baltimore, Boston et se rend à Montréal en novembre 1840 où il intéresse tout d'abord le public à un projet de bibliothèque internationale circu-

lante par voie d'échange de livres. Il obtient des lettres de recommandations de Monseigneur Bourget, de Denis-Benjamin Viger, du docteur Meilleur et du juge Mondelet que l'*Aurore* s'empresse de publier à la date du 15 décembre. Pour se procurer des fonds en vue de mener ses projets à bonne fin, il monte sur la scène du Théâtre Royal où, grâce à ses talents d'artiste et de ventriloque, il joue à lui seul diverses scènes du *Diable boîteux* en personnifiant tour à tour Asmodée, un vieil apothicaire, un petit commissionnaire écervelé, une vieille décrépète, une jeune fille sentimentale, un noble de vieille roche, etc. Sur les planches, c'est le bateleur « Alexandre » qui recueille les applaudissements du public mais, dans les salons élégants, c'est « Monsieur Vattemare », personnage érudit et distingué « qui fréquente les savants, les littérateurs, les chefs d'Etat, même les rois et les potentats d'Europe, en un mot tout ce qu'il y a de plus distingué par le rang social et le génie » (l'*Aurore*, 10 novembre 1840).

Mais son projet le plus audacieux consiste à faire adopter par la Chambre de Commerce et présenter au conseil de ville de Montréal les plans d'un « Centre Civique » (oui, Messieurs, un siècle avant que l'idée ne prenne corps) par la construction d'un édifice à cinq étages qui réunirait sous son toit l'Hôtel de Ville, le service des Postes, la Bourse du Commerce, la Maison de la Trinité et enfin la Bibliothèque publique, le Musée d'Histoire Naturelle et le Mechanics Institute qui en occuperaient les deux étages supérieurs et deviendraient propriété de la ville.

Quel dommage qu'un tel homme n'ait pas vécu de nos jours; on piétinerait peut-être moins sur place quand il s'agit d'un projet important à réaliser !

13.—THE MONTREAL CURLING CLUB (1807)

Le doyen des clubs sportifs du Canada est probablement le *Montreal Curling Club* dont la fondation remonte au 22 janvier 1807 et qui subsiste encore au No 1850 de la rue Saint-Luc, sous le nom

de *Royal Montreal Curling Club*. Le mot « Royal » lui a été conféré par faveur royale après qu'il eut atteint son centenaire, à titre de gracieuseté pour sa longue existence.

Les peuples méridionaux ignorent généralement en quoi consiste ce sport qui se restreignait plus particulièrement autrefois à l'Ecosse, sur les lacs et rivières congelés par « *the cauld, cauld, frosty weather* », vu qu'il se joue sur la glace et qu'il remonte à trois siècles alors qu'on ignorait encore à cette époque le modernisme de la glace artificielle dans l'enceinte d'une salle réchauffée.

Ce sport consiste à lancer un disque de granit sur une allée de glace longue de cent vingt-cinq pieds, en vue de le placer sur un cercle de 12 pouces de diamètre dénommé « *tee* », entouré d'un autre cercle de sept pieds de rayon. Les partenaires du lanceur sont armés de balais avec droit d'enlever les obstacles qui pourraient retarder la course du projectile — pourvu qu'ils n'y touchent pas — et le grand plaisir est de déloger l'adversaire qui a réussi à se placer dans le but convoité — ou à peu près.

A l'origine, ces disques étaient tout simplement des pierres rondes trouvées en quantité dans les îles Orkney. Aujourd'hui, leur préparation forme la source d'une industrie lucrative; ils sont en granit d'un diamètre de 10 à 12 pouces sur 4 pouces de hauteur, lourds de 35 à 50 livres, avec poignée de lancement, et coûtent de \$25.00 à \$30.00 la paire.

La plupart de ces clubs, au nombre de plusieurs centaines, même au-delà des mers, obéissent à la juridiction du *Royal Caledonian Curling Club* qui contrôle les règles du jeu et qui s'en tient encore au balai de broussaille pour nettoyer la glace, tandis que nos concitoyens, moins rigoristes, ne rougissent pas d'aller acheter le leur chez le vulgaire épicier du coin.

Voici les règlements adoptés par le *Montreal Curling Club* lors de sa fondation, avec les noms de ses fondateurs. J'ai pu les transcrire du vénérable livre des procès-verbaux de cette société dont la première entrée se lit comme suit :

— CURLING CLUB —

*Foot fair, draw to a hair
 Your stone being well directed
 You'll hit your aim and win the Game
 If you miss, be not dejected*

RULES AND REGULATIONS TO BE OBSERVED

BY THE MEMBERS, viz :

1st. The Club is to meet every Wednesday at 12 o'clock to play till 3 and no member shall absent himself, without giving a sufficient excuse one day before, to the Secretary of the Club, that the Party may otherwise be made up, under the penalty of Two Clubs.⁽²⁾

2nd. The Club shall meet at Gillis, on Wednesday every fortnight at 4 o'clock to dine on Salt Beef & Greens. The Club's Dinner & Wine shall not exceed seven shilling & six pence a head, and any member infringing on this Rule under any pretext whatever shall be liable to a fine of Four Clubs.

3rd. Each absent members shall pay his proportion of the Dinner only, and each member shall preside at Table in rotation.

4th. No member shall ask a friend to Dinner, except the President and Vice President for the day, who may ask two each, but it is understood that gentlemen assisting in the Game may be asked to dine at the expense of the Club.

5th. The Club shall not consist of more than Twenty members, and in case of any member leaving the country, or wishing to retire from the Club, another may be elected by a majority of the other members.

6th. The Loosing Party of the day shall pay for a Bowl of

(2) J'ai demandé à quelques vieux membres rencontrés à ce club en quoi consistait l'amende exprimée par le mot « Club »; aucun d'eux n'a pu me le dire. Elle est assurément désuète.

Whisky Toddy to be placed in the middle of the Table, for those who may chuse (sic) it.

Montreal 22nd Jany 1807

J. Somerville

Wm Logan

G. Gordon

G. Gillespie

R. Allison

Jasper Lough

Thos. A. Turner

D. Mitchell Jr

A. Skakel

Alex Cunningham

Alexr Davidson⁽³⁾

James Harkness

David Mitchell

James Caldwell

Robert Armour

J. Crawford

W. Scott

J. C. Stewart

A. Roxburgh

Tho. Blackwood

George Watt

C'est Thomas Blackwood qui fut élu premier président de ce club et il est curieux de constater que le régal du fameux Jiggs : *Corned Beef and Cabbage* était déjà celui du *Montreal Curling Club* il y a près d'un siècle et demi !

A l'occasion de la visite en Amérique de la célèbre équipe *The Scottish Curling Team* qui est venue se mesurer avec les joueurs du Canada et des Etats-Unis pendant l'hiver de 1902-1903, le *Royal Caledonian Curling Club* adressait au *Montreal Curling Club* ses remerciements de bonne hospitalité par l'émission d'un diplôme qu'on voit en place d'honneur sur les murs de son édifice. Notons également que le nombre des membres, qui était originairement restreint à 20 est aujourd'hui de 250, avec une longue liste de candidats qui sollicitent leur admission aussitôt qu'il y aura des vacances.

14.—THE MONTREAL SNOWSHOE CLUB (1840)

Le curling nous conduit tout naturellement à cet autre sport

(3) La règle qui limitait le nombre des membres à *vingt* semble donc avoir été violée dès l'origine. Il est à présumer que la 2^e signature y fut donnée par le candidat appelé à remplir la première vacance.

hivernal de la *raquette*, chaussure indispensable aux Indiens du Canada pour la chasse en hiver et adoptée par les *sportsmen* canadiens pour les randonnées dans la neige. On prétend que, lorsque trois Anglais se rencontrent, ils ne tardent pas à former un Club; aussi ne faut-il pas s'étonner que, dès 1840, ils aient fondé le *Montreal Snowshoe Club* qui eut une vogue retentissante. Il adopta pour costume de ses membres la tuque de laine bleue, le capot avec capuchon et la culotte, taillés dans une « couverte » de laine blanche, les souliers en peau de chevreuil avec les bas et la ceinture en laine tricotée.

D'autres clubs ne tardèrent pas à suivre cet exemple et la plupart d'entre eux furent organisés dans différentes villes du Canada et des Etats-Unis entre les années 1870 et 1880; Massicotte nous a fourni d'intéressantes précisions à ce sujet. Le Club *Le Canadien* portait culotte et capote blanches avec tuque, ceinture et bas bleus; il comptait parmi ses membres d'honneur des personnalités telles que Wilfrid Laurier, Honoré Mercier, Antoine-Aimé Dorion, Laurent-Olivier David, Jean-Louis Beaudry et Siméon Beaudin. De son côté, *Le Trappeur* se réclamait du patronage d'Honoré Beaugrand, d'Horace Boisseau, de P.-M. Sauvalle, de J.-M. Fortier, de F.-J. Granger, d'Edmond Hardy, de Charles Desmarteau, de L.-J. Ethier, etc., et son costume était bleu pâle, liseré de blanc. *Le Voltigeur*, organisé à Lévis, avait un chant spécialement écrit à son intention par le poète Louis-Honoré Fréchette. Chaque club avait une couleur particulière pour son costume, mais la coupe en était toujours la même et c'était plaisir de voir défiler ces gais lurons, raquettes au dos, dans les rues de la ville en attendant qu'ils aillent les chausser dans les champs enneigés. On peut voir dans l'édifice de la *Montreal Amateur Athletic Association* un groupe imposant des membres du *Montreal Snowshoe Club* en costumes de raquetteurs, sur le versant de la montagne, composé par le photographe Notman en 1877.

Des courses et des tournois d'endurance furent organisés entre

les clubs rivaux, ainsi que des *steeplechases* vers un but déterminé, mais l'apothéose de la raquette fut certainement l'attaque du palais de glace du square Dominion au carnaval de 1889.

Ce « palais boréal », entièrement construit en blocs de glace cristalline, mesurait 160 pieds de façade sur 140 de profondeur et sa tour principale s'élevait à 118 pieds de hauteur. Ce fut un spectacle inoubliable. Deux mille raquetteurs, portant des flambeaux, descendirent de la montagne en suivant les sinuosités de la route et firent le siège de la forteresse transparente à coups de fusées et autres pièces multicolores, tandis que les défenseurs rendaient coup pour coup de l'intérieur. La place ayant capitulé, vainqueurs et vaincus fraternisèrent en chantant le gai refrain :

*Et, ce soir, quand nous reviendrons,
Toujours à la bonne franquette,
Nous trinquerons
A la raquette !*

Mais nous savons qu'ici-bas, hélas! rien n'est stable, depuis l'amour et la mode jusqu'à la politique ! Les randonnées au clair de la lune auraient perdu de leur charme s'il n'y eût pas eu de jolies raquetteuses pour soutenir le courage des athlètes . . . jusqu'à ce que l'autorité religieuse eût la cruauté d'interdire au sexe féminin le port d'un costume qui lui seyait si bien ! Et, pour comble, les compagnies de chemin de fer s'entendirent avec le *Board of Trade* pour discontinuer la tradition des carnivals de glace en prétendant que ce genre de fêtes donnait au Canada la réputation d'être un pays d'Esquimaux !

Ce fut la mort des clubs de raquettes.

15.—LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE QUÉBEC (1809)

Laissons de côté, pour un moment, les délassements matériels de la table, du salon et du sport afin de faire une incursion dans le domaine intellectuel dont nous avons évoqué les prémices en rappé-

lant la fondation de nos bibliothèques; il est grandement temps d'y constater la participation canadienne.

Nous lisons dans le *Courrier du Canada*, en date du 31 décembre 1890, et dans le *Courrier du Livre* de 1896, sous la signature de sir Thomas Chapais, que « le premier essai de groupement intellectuel, le premier mouvement d'ensemble de quelques esprits supérieurs pour établir parmi nous le culte de lettres » s'est manifesté en 1809 par la fondation de la *Société Littéraire de Québec* qui avait pour président François Romain, conservateur de la bibliothèque publique établie par le gouverneur Haldimand en 1779. Logée dans la salle d'apparat de l'ancien palais épiscopal de Québec transformé en Parlement et dont M. Romain était gardien, elle comptait parmi ses membres : Louis Plamondon qui en était secrétaire, le Dr Jacques Labrie, Philippe Aubert de Gaspé, Louis Moquin, Justin McCarthy et Rémi Vallières de Saint-Réal, dont la plupart ont fait leur marque dans les fastes de notre histoire.

Dès le 5 avril 1809, cette jeune société lançait un concours littéraire en offrant « une médaille d'argent à la personne qui célébrera le mieux la naissance de Sa Glorieuse Majesté George III par une pièce de vers anglaise, française ou latine ». Le lauréat du poème anglais fut proclamé en séance publique de la société le 3 juin 1809. C'était John Fleming, de Montréal, qui reçut la médaille attribuée à ce groupe, mais comme son *ex-aequo* de l'ode en langue française n'avait pas jugé à propos de faire connaître l'identité de son pseudonyme « Canadiensis », sa médaille est restée en possession de la société. Quant à l'ode en vers latins, il faut croire que les Horaces étaient encore à naître en terre canadienne à cette époque car il n'est pas mention d'eux parmi les lauréats.

Le compte rendu de cette séance fut publié par John Neilson à Québec « par ordre de la société » la même année, mais cette brochure est aujourd'hui rarissime attendu qu'on n'en connaît que deux exemplaires dont un se trouve dans la collection Gagnon à la bibliothèque de Montréal. La *Société littéraire de Québec* elle-même,

qui avait pour devise « *Floeamus in nemoribus,* » semble n'avoir été connue que d'un très petit nombre d'écrivains et n'avoir duré que « l'espace d'un matin ».

16.—THE QUEBEC LITERARY AND HISTORICAL SOCIETY (1824)

Plus vivace et plus illustre par le nombre, la qualité et la durée de ses publications littéraires et historiques, fut assurément *The Quebec Literary and Historical Society*, fondée au Château Saint-Louis par lord Dalhousie, gouverneur du Canada, le 6 janvier 1824 avec les officiers suivants :

Patron : lord Dalhousie,

Président : sir F.-N. Burton,

Vice-Présidents : Les juges Sewell et Vallières de Saint-Réal,

Secrétaire : William Green,

Trésorier : John-C. Fisher.

Une brochure de 20 pages fut publiée la même année, contenant les règlements de la nouvelle société et exposant clairement son but en disant : « Quoiqu'il entre dans les vues de la société d'embrasser par la suite tous les objets d'intérêt et de recherches littéraires, elle a considéré qu'il était préférable, quant à présent et dans son enfance, de borner ses recherches à l'étude des points d'histoire immédiatement liés avec les Canadas ». Pour assurer l'existence de sa fondation, lord Dalhousie souscrivit aussitôt une somme annuelle de \$400.00 pour former une bibliothèque et défrayer les dépenses d'administration; le gouvernement provincial prit charge de cet octroi en 1830 et l'éleva au chiffre de deux cent cinquante louis par année. On sait avec quelle clairvoyance furent réunis les ouvrages de cette belle bibliothèque qui existe encore au Collège Morrin à Québec.

Cette société se fit aussitôt remarquer par le nombre et la qualité des travaux présentés au cours de ses réunions; le premier comp-

te rendu en fut publié en 1829, le deuxième en 1831, le troisième en 1837, le quatrième, contenant quatre parties et un appendice, aux dates respectives de 1843, 1854, 1855, 1856 et 1861; le cinquième et dernier volume ne contient qu'une première partie publiée en 1862. A partir de cette année, une nouvelle série de vingt-et-une publications fut cependant continuée à différentes dates jusqu'en 1892, époque où elle s'arrête, la suppression de sa subvention ne lui permettant plus d'encourir cette dépense. Ses activités furent pourtant continuées avec une nouvelle série de huit documents historiques qui fut conduite de 1892 à 1906. Enfin, un index des publications de la société fut imprimé en 1923 et la rédaction de son histoire fut confiée à E.-T.-D. Chambers pour former le 50e volume de ses publications à l'occasion de son centenaire en 1924.

Elle décernait aux lauréats de ses concours littéraires une médaille dont l'avvers représentait un écu de forme anglaise, chargé d'un soleil rayonnant sur un paysage et entouré d'une banderolle portant la devise *Nititur in lucem*, le tout entouré de l'inscription : *Societ. Litt. et Hist. Quebec in Can. Infer. Sigillum*. Le revers portait l'inscription : *Literary and Historical Society. Quebec. Incorporated 1831* entourant les mots *Prize Medal* et une jarretière chargée de la devise : *Palman qui meruit ferat*, au centre de laquelle on inscrivait le nom du lauréat.

17.—THE NATURAL HISTORY SOCIETY OF MONTREAL (1827)

L'exemple de Québec ne pouvait manquer d'être suivi à Montréal, avec cette différence que la culture intellectuelle s'y orientait plutôt vers les études scientifiques. Sous l'impulsion du Rev. Henry Esson et du Dr Andrew F. Holmes, une société se fondait le 16 mai 1827, sous le nom de *Natural History Society of Montreal*, dans le but de créer un musée d'histoire naturelle et de réunir une bibliothèque dont pourraient profiter les fervents des merveilles de la Nature.

Vingt-six membres s'inscrivirent sur la liste des fondateurs et le premier conseil d'administration fut constitué comme suit :

Président : Stephen Sewell,

Vice-Présidents : Hugh Hill, William Caldwell et William McKay,

Secrétaire archiviste : John S. McCord,

Secrétaire correspondant : Andrew F. Holmes,

Trésorier : Henry Corse,

Conservateur du Musée : H. H. Cunningham,

Conseillers : Rev. Henry Esson, John Stephenson et P.-M. Cairns.

On remarquera sans doute l'absence totale de noms français à l'origine mais, dès 1829, on constate l'admission de Denis-Benjamin Viger, François-Antoine Larocque, Louis-Joseph Papineau et Toussaint Pothier, tous éminents dans les sphères politiques. Ce dernier fut même appelé à la présidence de la société en 1831, à la suite du juge en chef Reid, de l'hon. John Richardson et de l'hon. Louis Gury et la fit constituer en corporation par acte de la Législature 2 Guillaume IV, chapitre 65. Mais la cheville ouvrière des activités de la société semble avoir été le Dr Andrew F. Holmes qui en a exercé la fonction de président et rapporteur de ses travaux pendant de nombreuses années par la suite.

En vue d'encourager l'étude des sciences naturelles, la société faisait frapper, dès l'année 1829, une médaille offerte en prix dont la reproduction se trouve au No 651 du *Médaillier du Canada* de Leroux et au No 110 de celui de Breton. L'avvers représente un hibou posé sur un arbre sec et tenant un rameau dans son bec, avec la légende *Tandem fit surculus arbor* et le revers porte le nom de *Natural History Society, Montreal* et l'indication *Prize Medal* avec une jarretière entourant le nom du lauréat et portant l'inscription : *Palman qui meruit ferat*. Son diamètre est de 29/16 de pouce.

Dans le but de faire profiter le public des études de ses membres, la société fondait en outre une revue sous le nom de *Canadian Naturalist and Geologist* dont le premier volume fut publié par Elka-

nah Billings en 1857 mais dont les MM. Dawson devinrent propriétaires et éditeurs dès la deuxième année avec addition de la rubrique « conducted by a Committee of the Natural History Society of Montreal ». Le titre en fut quelque peu modifié en 1869 pour prendre celui de *Canadian Naturalist and Quarterly Journal of Science* et en 1884 où il devint *Canadian Record of Science*. Plaçons en regard de cette publication le *Naturaliste Canadien*, fondé par l'abbé Provancher à Québec en 1868 et rédigé par lui jusqu'à sa mort, sauf une interruption de deux ans. Continué par l'abbé Huard jusqu'à son décès, cette revue paraît encore en une troisième série de nos jours.

Les réunions de la société se tenaient tout d'abord chez H. H. Cunningham, conservateur de son musée, qui lui avait loué un espace suffisant à raison de \$30.00 par année, mais le nombre des pièces recueillies et les rayons de sa bibliothèque demandèrent bientôt tant d'espace qu'il fallut songer à l'acquisition d'un immeuble pour loger le tout. On engagea des pourparlers avec la *Montreal Library*, fondée en 1796, (dont nous avons parlé plus haut et dont la salle de lecture occupait l'ancienne chapelle méthodiste de la rue Saint-Sulpice au sud de la nouvelle église Notre-Dame), dans le but d'ériger en collaboration un édifice destiné aux activités intellectuelles et, dès le 27 juin 1831, sous la présidence de l'hon. Toussaint Pothier, la Société se réunissait pour la première fois dans ses nouveaux quartiers, sur le côté sud de la « petite » rue Saint-Jacques, à l'est de la rue Saint-Laurent (où la *Montreal Library* la suivait en 1837), dans un immeuble aujourd'hui remplacé par celui de la compagnie Trust and Loan.

En 1859, la société inaugurait son nouveau local à l'angle ouest des rues de l'Université et Cathcart, occupé jusqu'à ces derniers temps par les salles d'encan de W.-M. Kearns et, après divers pourparlers d'occupation en commun et même de fusion avec le *Mechanics Institute* et le *Fraser Institute*, elle achetait, en 1906, la moitié sud-est de la propriété Matthews au No 365 de la rue de la Monta-

gne dont l'autre moitié était vendue à l'*Evangelical Lutheran Church of the Redeemer* dont elle devenait également propriétaire en 1910.

C'est en cet endroit que la *Natural History Society of Montreal* terminait ses activités deux ans avant le centenaire de sa glorieuse existence. L'oeuvre qu'elle avait fondée étant maintenant continuée par de nombreux collègues, écoles et établissements d'enseignement, elle cédait tous ses biens à l'université McGill par acte passé devant le notaire Fry en 1925, à charge de remplir ses obligations et elle obtenait sa dissolution par une loi de la Législature de Québec.

Pour atténuer le regret de cette disparition, terminons cette monographie sur une note gaie.

En 1875, le poète anglais Samuel Butler visitait le musée de la société lorsqu'il aperçut, dans un coin obscur de l'atelier de taxidermie et *face au mur*, une copie de l'Antinous du Belvédère et une autre du Discobole de Myron « bannies » de la salle d'exposition et couvertes de poussière. S'étant enquis de cet ostracisme auprès du gardien Passmore qui s'enorgueillissait de sa parenté avec un commis de mercerie, il apprit que ces « nudités » étaient « vulgaires et indécentes » et que c'était la raison de leur bannissement. De retour en son pays, le poète écrivit un poème ironique de cet incident, intitulé *Psalm of Montreal* dont chaque strophe se termine par le refrain « *O God ! O Montreal !!* » et qu'on récite encore aujourd'hui à nos compatriotes en visite outremer.

Il est vrai qu'on aurait bien pu passer au moins des caleçons à ces deux statues libidineuses !

18.—LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉTUDES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES (1843)

Revenons à Québec où les études et délassements littéraires étaient surtout en honneur. Nous trouvons encore dans la collection Gagnon, à la bibliothèque de Montréal, une petite brochure de 10

pages intitulée « *Statuts de la Société Canadienne d'Etudes Littéraires et Scientifiques fondée à Québec le 4 octobre 1843* », avec la devise : « A l'avenir de la Patrie ».

On attribue la fondation de cette société à l'initiative du brillant avocat et littérateur Auguste Soulard, décédé prématurément, qui avait annoncé trois ans auparavant, de concert avec l'hon. A.-N. Morin, F.-X. Garneau, F.-M. Derome et quelques autres enthousiastes, le lancement d'un *Journal des Familles* dont la parution se restreignit au prospectus.

La *Société d'Etudes Littéraires* paraissait s'établir sur des bases plus solides car sa liste de fondateurs groupait les noms suivant : A.-N. Aubin, George Batchelor, Frederick Braun, Jean Bélanger, Rémi Cayer, J.-B.-A. Chartier, P.-J.-O. Chauveau, C.-V. Dupont, F.-M. Derome, Téléphore Fournier, Ildebert Germain, Joseph Hudon, L.-P. Leprohon, Louis Lemoine, Pierre Lespérance, Praxède Larue, Jean Langlois, Fabien Ouellet, Ovide Paradis, Pierre Plamondon, Aurèle Plamondon, Hospice Roy-Desjardins, F.-X. Renaud, W.-H. Rowen, Auguste Soulard, Joseph Savard, L.-T. Sinclair, J.-C. Taché et Guillaume Talbot.

L'élection des premiers officiers donna le résultat suivant : président : Jean-Charles Taché; vice-président : Aimé-Napoléon Aubin; secrétaire : Pierre Plamondon; assistant-secrétaire : Téléphore Fournier. Ainsi qu'on peut en juger par cette liste imposante, la société faisait entrevoir les plus belles destinées, mais la fatalité semblait s'attacher aux entreprises de Soulard et elle s'éteignit après deux ou trois ans d'existence.

19.—LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE MONTREAL (1858)

Dans le domaine de l'histoire, Montréal voulait bien suivre sa soeur aînée de Québec, mais il lui fallait attendre à cet effet l'entrée en scène d'un archéologue qui pût agir avec autorité. Il se trouva dans la personne de Jacques Viger, premier maire de Montréal et

premier président de la Société Saint-Jean-Baptiste, chercheur infatigable d'archéologie canadienne et possesseur de manuscrits précieux, qui réunissait chez lui, le 11 avril 1858, trois enthousiastes de l'histoire de leur ville; ils acceptèrent d'emblée la proposition de leur hôte de fonder *La Société Historique de Montréal* en vue « de rétablir l'histoire dans toute sa pureté par la connaissance des antiquités canadiennes, par la recherche des matériaux épars dans les archives des différentes parties du pays et par la publication de leurs travaux. »

Les charges furent distribuées entre les fondateurs comme suit : Jacques Viger, président; Raphaël Bellemare, vice-président; Joseph-Ubald Baudry, trésorier; Georges Baby, secrétaire.

Et comme il fallait, de toute nécessité, un conservateur d'archives dans une société historique, on y appela, dès cette première assemblée, le notaire L.-A. Huguet-Latour qui s'était également distingué par ses travaux, bien qu'il ne fût pas présent à la réunion.

Ainsi constitué, le groupe s'occupait du recrutement des membres et, cinq jours plus tard, une nouvelle réunion avait lieu pour accepter à ce titre la liste imposante de noms suivants : l'honorable Denis-Benjamin Viger, les abbés J.-B.-A. Ferland, H.-A. Verreau et François Desaulniers, MM. Georges-Barthélemy Faribault, Antoine Gérin-Lajoie, L.-A.-U. Genest, les docteurs Désaulniers et Trudel, les notaires Patrice Lacombe et L.-A. Moreau, l'avocat Edmund Barnard et l'éditeur Adélar-J. Boucher.

Nous n'entrerons pas ici dans plus de détails au sujet de cette société dont nous avons fait connaître les activités « anciennes » au huitième *Cahier des Dix*, en 1943, laissant à d'autres écrivains moins personnellement en cause le soin d'en continuer l'histoire.

20.—LA SOCIÉTÉ D'ARCHEOLOGIE ET DE NUMISMATIQUE DE MONTREAL (1862)

La Société Numismatique de Montréal a débuté quatre ans après la *Société Historique* et, comme celle-ci, elle doit son exis-

tence à l'enthousiasme de quelques fervents. Trois numismates se réunissaient alternativement à la résidence de l'un ou l'autre d'eux pour causer de leur science favorite et s'exhiber leurs « trouvailles » respectives; c'étaient Adélar-J. Boucher, éditeur et marchand de musique, Stanley-C. Bagg, propriétaire foncier dont la maison a résisté aux outrages des années à l'angle ouest des rues Sherbrooke et Saint-Urbain jusqu'à ce que les problèmes de la circulation en aient forcé la démolition en 1949, et Joseph-A. Manseau, commis et collaborateur de Boucher, demeurant chez son patron rue Lagauchetière.

Ayant communiqué le virus de la « numismomanie » à quelques-uns de leurs amis, ils fondèrent, le 9 décembre 1862, une association de vingt membres sous le nom de *Société Numismatique de Montréal* dans le but de poursuivre l'étude de cette science et de former une collection de médailles et monnaies ainsi qu'une bibliothèque. Comme la majorité des nouveaux adhérents s'intéressaient cependant à l'archéologie canadienne plus volontiers qu'à la numismatique, on adjoignit l'indication de cette science au nom de la société dès l'année 1866 et les recherches historiques ayant pris de plus en plus d'importance, elle se transforma finalement en celui de *Société d'Archéologie et de Numismatique de Montréal*.

Dès 1872, la société fonda une revue destinée à répandre ses principes et ses activités sous le nom de *Canadian Antiquarian and Numismatic Journal* dont la collection est très recherchée. Par suite des difficultés financières à travers lesquelles s'est déroulée son existence, la publication régulière en a été suspendue à quatre reprises, de sorte que la première série s'étend de 1872 à 1886, la deuxième de 1889 à 1894, la troisième de 1897 à 1916 et la quatrième de 1930 à 1933.

Mais son oeuvre principale consiste en l'établissement d'un musée d'archéologie et de numismatique canadienne qu'elle soutient depuis 1894 par des prodiges d'administration financière, avec les con-

tributions de ses membres et quelques maigres octrois, dans l'édifice connu sous le nom de *Château de Ramezay* dont la construction remonte à l'année 1705.

Cette vénérable relique est elle-même un objet d'archéologie; après l'avoir sauvé de la démolition à diverses reprises, la société a réussi à s'en faire concéder le titre en 1929 à charge d'y maintenir un musée historique; aussi s'est-elle empressée de le placer sous la protection de la *Commission des Monuments Historiques de Québec* en le faisant classer comme édifice d'intérêt national aux fins d'en assurer la conservation.

Parmi les initiatives conduites à bonne fin par cette société, il convient de signaler l'érection du monument de Paul de Chomedey de Maisonneuve, fondateur de Montréal, érigé sur la Place d'Armes à l'occasion du 250^e anniversaire de cette ville et l'installation de plaques commémoratives aux divers endroits illustrés par un souvenir historique.

Il nous reste à donner la liste des présidents qui ont dirigé les activités de cette société depuis sa fondation. Elle s'établit comme suit :

Adélard-J. Boucher,	de 1862 à 1864
James Ferrier,	de 1864 à 1866
Stanley-C. Bagg,	en 1866-1867
Joshua-L. Bronsdon,	de 1867 à 1869
William Blackburn,	en 1869-1870
Henry Mott,	de 1870 à 1878
L'hon. P.-J.-O. Chauveau,	de 1878 à 1884
L'hon. Georges Baby	de 1884 à 1906
L.-W. Sicotte,	de 1906 à 1912
W.-D. Lighthall	de 1912 à 1927
Victor Morin,	depuis 1927.

Espérons que les autorités administratives de notre ville et de notre pays finiront par porter intérêt au seul musée historique qui

« tient le coup » depuis plus d'un demi-siècle dans une ville de l'importance de Montréal !

21.—LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA (1882)

Enfin la société littéraire et scientifique par excellence du Canada tout entier est sans contredit la *Société Royale du Canada* fondée par Son Excellence le Marquis de Lorne, gouverneur général de ce pays, à Ottawa le 25 mai 1882.

L'Institut de France et *The Royal Society of London* ont servi d'inspiration au fondateur qui songeait tout d'abord à réunir en une seule association les littérateurs et les savants disséminés sur toute l'étendue du pays, mais en les divisant en groupes distincts pour la poursuite de leurs travaux. Il appela donc les littérateurs à créer deux sections, l'une de langue française et l'autre d'expression anglaise, qui s'occuperaient d'études littéraires, historiques et sociales; deux autres sections furent attribuées aux hommes de science, l'une s'occupant de mathématiques, de physique et de chimie et l'autre de géologie et de biologie. Le nombre des membres fut limité à 20 pour chaque section.

Sir J.-W. Dawson, principal de l'université McGill, fut appelé à la présidence générale et l'hon. Pierre-J.-O. Chauveau, ancien ministre de l'instruction publique, à la vice-présidence, avec J.-G. Bourinot, assistant-greffier de la Chambre des Communes, comme secrétaire général, tandis que les diverses sections furent constituées comme suit :

Section I : Sir James-M. Lemoine, président; Faucher de Saint-Maurice, vice-président; et Benjamin Sulte, secrétaire.

Section II : Sir Daniel Wilson, président; Goldwin Smith, vice-président; et George Stewart, secrétaire.

Section III: Thomas Sterry-Hunt, président; Charles-H. Carmichael, vice-président; et J.-B. Cherriman, secrétaire.

Section IV : A.-R.-C. Selwyn, président; George Lawson, vice-président; et J.-F. Whiteaves, secrétaire.

Nous n'entreprendrons pas de relater ici l'histoire d'une société destinée à consacrer le mérite des hommes de lettres et de science du Canada; nous en avons d'ailleurs fait une étude publiée au *2e Cahier des Dix* en 1937 et nous y renvoyons le lecteur désireux de plus amples renseignements. Qu'il nous suffise de rappeler qu'elle a publié chaque année, depuis sa fondation, un volume important des travaux de ses membres à la suite du compte rendu de ses délibérations et que la distinction d'être élu à en faire partie fait l'objet des convoitises de tous les Canadiens dont les activités relèvent du domaine intellectuel.

22.—THE QUEBEC DRIVING CLUB (1826)

Les iconophiles et les collectionneurs se disputent à prix d'or une très rare gravure de William Wallace, publiée par D. Smillie & Son à Québec en 1826 et dédiée au Très Honorable comte de Dalhousie, gouverneur du Canada. Elle représente une parade du *Quebec Driving Club*, dont Son Excellence avait accepté le patronage, autour de la Place d'Armes de Québec, encore aujourd'hui désignée par quelques Anciens sous le nom de « Rond de Chaînes » parce qu'elle était entourée de poteaux reliés par des chaînes de fer.⁽⁴⁾

Le gouverneur est seul dans sa voiture, conduite par un cocher, en tête du cortège et la comtesse suit également seule dans la deuxième voiture, tandis que neuf autres viennent à la suite. Chaque « sleigh » (car c'est en hiver) est attelé de deux chevaux « en flèche » dirigés par un cocher et, comme contraste, le dessinateur a représenté un « habitant » venant en sens inverse dans une « traîne à bâtons » suivi d'un « berlot » traîné par un chien, et une bataille de ces « amis de l'homme » fait rage au beau milieu de la place. On voit au second plan la cathédrale anglicane et l'ancien palais de justice érigé sur les ruines de l'église des Récollets.

(4) Cette place est située en face de la porte cochère du Château Frontenac et flanquée du Palais de Justice, de la Cathédrale Anglicane, de l'hôtel Normandie et de la Terrasse Dufferin. On y voit aujourd'hui, au centre, une fontaine désignée sous le nom de « Monument de la Foi ».

Le véritable *sportsman*, l'amateur du beau, l'artiste en un mot, ne regrettent-ils pas ces parades où de fringants coursiers, maîtrisés par un conducteur habile, voituraient de belles dames enveloppées de fourrures? Comparons ces radieux attelages d'antan avec les monstruosité automobiles de nos jours et avouons franchement que le goût de la génération nouvelle s'est perverti, tout autant en matière d'équipages qu'en littérature et en peinture où l'on a vu éclore des écoles de « symbolisme » et « d'abstractionisme » que les badauds proclament d'autant plus géniales que tout y est déformé et qu'on n'y comprend rien.

Nous avons encore présent à l'esprit les imposantes randonnées du *Montreal Tandem Club* de la fin du siècle dernier où les équipages filaient en flèche dans les rues de notre ville, sous la conduite d'un « maître d'équipage » d'honneur, tandis que le « hérault », monté sur le haut siège d'officier fermant le cortège, proclamait son passage aux sons d'une longue trompette. C'était l'architecte-archéologue J.-A.-U. Baudry qui remplissait ordinairement cette fonction.

Hélas ! Où sont les neiges d'antan ? . . .

23.—THE BROTHERS IN LAW CLUB (1827)

Revenons à la gastronomie que nous avons négligée à regret pour courir à travers les bibliothèques, les réunions sociales et les sports d'hiver. Ces randonnées nous ont assurément creusé l'estomac; aussi serons-nous heureux de nous retrouver en bonne compagnie devant une table bien servie.

Le *Club des Brothers in Law* fut fondé le 28 février 1827 dans la taverne Cooley, à la Côte-des-Neiges, par les avocats John Boston, James Grant, A. Buchanan, W. Walker, J.-S. McCord, F. Griffin et J.-G. Scott. Son nom forme un jeu de mots en langue anglaise, car il ne s'agit pas d'une réunion de *beaux-frères*, mais bien d'une assemblée de *confrères de la profession légale*, composée entièrement d'avocats, sauf un notaire⁽⁵⁾ qui y fut admis à titre honoraire.

(5) Henry Griffin, premier notaire de la Banque de Montréal.

Les fondateurs décidèrent de se réunir à dîner le dernier jour de chaque terme de la Cour et ils fixèrent leur assemblée suivante au 20 avril pour adopter les statuts de la nouvelle association.

Cette réunion eut lieu à la somptueuse résidence du notaire Griffin, à la date indiquée. On avait fait du recrutement dans l'intervalle, car la liste des invités comprenait quinze *Brothers in Law* dont les noms sont inscrits comme suit au procès-verbal de l'assemblée : Samuel Gale, John Boston, C.-R. Ogden, James-C. Grant, S.-W. Monk, Alexander Buchanan, William Walker, R.-L. Morrogh, J.-S. McCord, W. Badgley, Frederick Griffin, J.-G. Scott, Henry Griffin, A. Bourret et C. Sweeny. L'élection de Henry Griffin est inscrite à cette date, mais loin de nous la pensée de vouloir inculper en cela les « savants confrères » d'avoir trafiqué de leur droit d'aînesse en retour d'un plat de lentilles, ni même accuser le rusé tabellion d'influence indue en exploitant la gourmandise de ses hôtes pour forcer les portes de leur cénacle; mais si toutefois il s'en est rendu coupable, il a généreusement payé son écot, non seulement d'un fin dîner, mais de plus par la présentation d'une tabatière, gravée au chiffre de la société, qui se trouve aujourd'hui au musée McCord.

Les statuts adoptés à la même assemblée se lisaient comme suit : (Traduction)

1° *Cette Association portera ci-après le nom de "The Brothers in Law"*.

2° *Elle ne dépassera jamais le nombre de quinze membres.*

3° *Henry Griffin, Ecuier, sera ci-après considéré membre honoraire.*

4° *Les membres senior et leurs puînés rempliront à tour de rôle les charges de président et vice-président, et les junior et leurs puînés celles de maîtres d'hôtel, aussi à tour de rôle.*

5° *Les Brothers in Law dîneront ensemble six fois par année, à tel endroit qui sera choisi par le président du jour, c.-à.-d. qu'ils dîneront le dernier jour de chacun des quatre Termes ainsi que le dernier jour d'Enquête de chacune des longues vacances.*

On s'amusait ferme à chacun de ces dîners et l'on buvait frais, en autant qu'on peut en juger par les procès-verbaux de ces réunions que Maître A.-W.-P. Buchanan a publiés en 1925 dans son ouvrage *The Bench and Bar of Lower Canada down to 1850*. On y constate, entre autres choses, que les absences étaient sévèrement punies d'amendes variant de deux bouteilles de « madère » à six bouteilles de « champagne » et que William Walker, ayant perdu un pari, fut condamné à fournir un chapeau de « cavalier espagnol » qui serait porté par le président aux séances du club.

Après avoir goûté successivement la cuisine de divers hôtels et restaurants, le club des *Brothers in Law* tint sa dernière réunion, au nombre infime de quatre membres, à l'hôtel Orr, sur la rue Notre-Dame,⁽⁶⁾ le 20 février 1833 après six ans d'existence. Maître Buchanan a tenté de le ressusciter il y a quelques années, mais cette initiative ne semble pas avoir eu de suite.

24.—LA ROSSE QUI DETELLE (1922)

Près d'un siècle s'est ensuite écoulé avant que les gastronomes canadiens aient songé à rendre un culte public au dieu *Gaster* par la fondation de sociétés festoyantes. Non pas que la science culinaire fût tombée en désuétude ni que le péché de gourmandise eût été rayé du petit cathéchisme, mais on faisait plutôt bombance dans l'intimité du foyer alors que les activités publiques s'exerçaient dans les domaines littéraires, scientifiques, constitutionnels et politiques où tout était en éclosion; on se contentait de tenir table ouverte dans les grandes occasions sans se constituer en académie de la bonne chère.

Certaines associations, telles les clubs sportifs ou les corps professionnels, se réunissaient cependant de temps à autre autour d'une table bien garnie après avoir épuisé l'agenda de leurs assem-

(6) Cet hôtel se trouvait un peu à l'est de la rue Saint-Gabriel, à l'endroit présentement occupé par le nouveau Palais de Justice.

blées; mais c'est surtout dans les réunions familiales, à l'occasion d'une fête, ou même dans l'intimité de la salle à manger qu'une cuisine exquise et abondante exerçait son empire. Ainsi certain avocat de Saint-Hyacinthe, devenu veuf et jouissant d'un solide estomac, dégustait solitairement à son dîner du dimanche un dindon de belle taille arrosé de deux bouteilles de bourgogne, entre le potage et le dessert. Une timide tentative de société mi-récréative et mi-gastronomique fut cependant faite en 1922 par quatre amis au retour d'une randonnée de deux mois en Europe, au cours de laquelle ils avaient fait des études de cuisine comparée dans les divers pays visités. Ils donnèrent à leur fondation le nom de *La Rosse qui dételle* et établirent son siège social à la maison de campagne de l'un d'eux, avec cérémonial d'initiation pour les membres futurs et adoption de la perdrix aux choux comme plat du jour de leurs agapes.

25.—LA FOURCHETTE JOYEUSE (1929)

Mais une véritable société de gastronomie pure et transcendante fut établie en 1929, sous le nom de *La Fourchette Joyeuse*, grâce à l'initiative d'un des « quatre » auquel les autres ne tardèrent pas à se rallier avec quelques « gueules fines » triées sur le volet. Les académiciens de cette nouvelle institution étaient au nombre de neuf et se réunissaient à dîner chez l'un d'eux, à tour de rôle, le premier dimanche de chaque mois, sauf pendant la vacance d'été. Les archives de cette société se composaient du menu signé par chaque convive, contenant la « recette » du plat principal et la sieste se faisait au salon où chacun était tenu d'apporter une « bonne histoire » en dégustant le café.

Cette louable institution a vécu quatorze ans et n'a capitulé qu'au moment où le rationnement des vivres et la suppression des vins de France, causés par la guerre, ont rendu ses activités impossibles.

Comme la plupart de ses membres vivent encore et que le phénix peut renaître de ses cendres un jour ou l'autre, nous nous abstien-

drons de donner leurs noms, sauf à en écrire l'histoire si la résurrection tarde trop à se produire. Cet événement se trouvant encore dans le domaine des hypothèses, contentons-nous, pour le moment, d'en reproduire les statuts adoptés le 27 octobre 1929.

ARTICLE 1 — But. Une société gastronomique, instituée le 17 avril 1929, prend corps aujourd'hui dans le but de jouir en bonne compagnie du plaisir de la table.

ARTICLE 2 — Nom. Elle est connue sous le nom de « *Fourchette Joyeuse* » avec le sous-titre : « *Académie Rationnelle de la Bonne Chère* » et la devise :

« *Un plat divin prépareras
Et serviras joyeusement* »

ARTICLE 3 — Armoiries. Ses armoiries sont de sinople à un cuisinier joyeux, couronné de laurier-sauce par un canard en plein vol et chevauchant un boeuf enragé qu'il guide avec une guirlande de légumes, le tout au naturel.

ARTICLE 4 — Admission. Pour être admis à faire partie de cette société il faut être en mesure : (a) d'apprécier un dîner succulent; (b) de l'assaisonner d'une gaieté de bon aloi; (c) de le digérer avec gratitude. Le nombre des membres est limité à 9 et l'admission ne se fait qu'à l'unanimité des voix.

ARTICLE 5 — Réunions. Les réunions ont lieu dans un dîner chez les membres, à tour de rôle, le premier dimanche de chaque mois, à sept heures du soir.

ARTICLE 6 — Absences. Au cas d'absence d'un convive, le défaillant doit envoyer à ses collègues, chez l'amphitryon du jour, l'amende d'une bouteille de vin mousseux.

ARTICLE 7 — Dîner. L'intérêt du dîner doit se concentrer sur un plat magistral dont la recette est inscrite au menu remis à chaque convive et qui ne peut être répété.

ARTICLE 8 — Convives. L'amphitryon règle la tenue et les

autres détails de son dîner auquel sa femme est convive de plein droit. Il a de plus le privilège d'y faire une invitation en dehors des membres; mais cet invité ne peut être élu membre à la même séance.

ARTICLE 9 — Registres. Les registres d'assemblées se composent des cartes d'invitation et des menus qui sont signés par les convives présents aux dîners.

ARTICLE 10 — Exercice. L'année gastronomique se compte d'octobre à juin, et les dîners sont marqués d'un numéro d'ordre qui est inscrit en tête du menu.

ARTICLE 11 — Trophée. Une fourchette d'argent, gravée aux armoiries de la société, est attribuée chaque année au sociétaire dont le dîner a réuni la majorité des suffrages.

ARTICLE 12 — Clôture. L'année se clôt en juin par un dîner qui réunit les membres et leurs femmes dans un endroit neutre où chacun paie son écot et la remise du trophée se fait à ce dîner dont le lauréat supporte les frais du « vin d'honneur ».

ARTICLE 13 — Cotisation. Chaque membre contribue sa quote-part aux dépenses votées en assemblée régulière.

ARTICLE 14 — Amendements. Ces statuts ne peuvent être amendés qu'en assemblée plénière, à l'unanimité des voix.

Cette société est restée en léthargie depuis les restrictions alimentaires subies au cours de la guerre mondiale de 1939-1945. Elle a gaîment festoyé au cours de *cent dix* réunions gastronomiques, et son esprit semble avoir présidé à la formation de la suivante :

Une revue mensuelle, fondée par le commandant Billard en février 1946, entretient le feu sacré depuis lors chez les gourmets canadiens. Elle a déterminé l'éclosion de deux sociétés calquées sur les plus illustres institutions gastronomiques de France; ce sont le *Club des 55* qui s'adresse à l'élément masculin et le *Cercle des Epicuriennes* qui réunit d'aimables dégustatrices.

Mais nous entrons ici dans l'histoire contemporaine, alors que notre rôle d'historien doit se restreindre aux *Clubs et Sociétés notoires d'autrefois*; c'est donc à d'autres écrivains qu'il appartiendra

de relater les faits et gestes de ces deux groupes adeptes de la bonne chère à qui nous nous bornons à souhaiter longue vie et . . . mets succulents.

Pour l'instant, prenons congé de nos lecteurs en leur disant « au revoir » jusqu'au prochain *Cahier*.

A handwritten signature in black ink, reading "Victor Morin". The signature is written in a cursive, flowing style with a long horizontal flourish underneath.